



Colloque

« Quel avenir pour le réseau des établissements scolaires de l'académie de Caen ? »

Mardi 21 mars 2017 - CAEN 9h30/16h30



Après la modification de la carte des agences comptables, de la fusion d'établissements (faits ou à venir), la mise en place des fondés de pouvoir, d'une interrogation sur la viabilité des « petits » collèges, il est nécessaire de donner la parole aux personnels exerçant au quotidien, au plus près des usagers. Le SNASUB-FSU a participé à tous les groupes de travail sur la carte comptable, est intervenu au comité technique académique.

Quelles conséquences sur l'implantation des postes des personnels à la veille de la campagne de mutation des personnels administratifs ?

Quelles charges de travail supplémentaires dues aux regroupements d'établissements sur 30 agences comptables ?

Quel avenir des collèges en milieu rural ?

LE CONGE DE FORMATION SYNDICALE EST UN DROIT.

Pour s'inscrire au colloque (sous forme d'un stage), il n'est pas nécessaire d'être syndiqué-e, il suffit d'être un agent en poste quelle que soit son affectation, fonctionnaire ou contractuel. Il faut :

- 1) télécharger le formulaire en ligne sur le site syndical, le remplir et le donner à son supérieur hiérarchique
- 2) informer le SNASUB-FSU de votre inscription : nicolas.tissandie@ac-caen.fr



Les intervenants :



François Ferrette,
secrétaire académique
du SNASUB-FSU,
membre du Comité
technique académique
commissaire paritaire
SAENES



Philippe Lalouette,
Secrétaire d'intendance,
Amiens
commissaire paritaire
national SAENES



Patrick Beaudry,
secrétaire administratif,
adjoint-gestionnaire,
Collège Chartier,
Bayeux

